

Learning Home

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F

95000 CERGY

Email : diane@learninghome.fr

Tel : 0756866767



Learning Home
Apprendre de chez vous

Formation : Assurances de Personnes - IAS Niveau 3 - Les Contrats Collectifs

Type d'action de formation : Action de formation

Objectif : Perfectionnement, élargissement des compétences

Titre visé :

Version du document : 1

Profils des stagiaires

- Le personnel dont les activités consistent à fournir des recommandations sur des contrats d'assurance ou de réassurance, à présenter, à proposer ou à aider à conclure des contrats d'assurance ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion.

Prérequis

- Entretien préalable
- Test de positionnement
- Avoir une connexion internet stable (ADSL, 4G ou fibre)
- Posséder un micro et une webcam
- Utilisation courante d'un PC ou d'un Mac, d'Internet et d'un navigateur Web

Objectifs

Devenez mandataire d'assurances à titre accessoire

La formation sur les assurances de personnes, axée sur les contrats collectifs, est conçue pour les professionnels du secteur des assurances. Elle vise à fournir une compréhension détaillée des assurances collectives, notamment les contrats d'entreprise relatifs à la santé, la prévoyance et la retraite.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une connaissance approfondie des contrats collectifs en assurance, y compris leur cadre juridique et réglementaire.
- Savoir gérer les contrats collectifs, de la mise en place à l'administration quotidienne.
- Être capable de conseiller efficacement sur les options et bénéfices des assurances collectives.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Documents supports de formation en ligne
- Mise en situation professionnelle adaptée au métier du candidat
- Étude de cas concrets
- Quiz en ligne

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPi n°B05034 délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 : Les Fondamentaux des Assurances Collectives :
 - Présentation des assurances collectives.
 - Règles et régulations spécifiques.
 - Différentes formules d'assurance collective.
- Module 2 : Mise en Place des Régimes dans l'Entreprise :
 - Formalisation des régimes collectifs.
 - Égalité de traitement et accord collectif.
 - Gestion des modifications et des extinctions de couvertures.
- Module 3 : Retraite Supplémentaire et Épargne Salariale :
 - Compréhension des régimes de retraite supplémentaire.
 - Gestion et mise en œuvre des plans d'épargne entreprise (PEE) et inter-entreprise (PEI).
 - Aspects sociaux et fiscaux de la retraite supplémentaire.
- Module 4 : Indemnités de Fin de Carrière et Restructuration :
 - Gestion des indemnités de fin de carrière.
 - Implications des restructurations d'entreprises sur les régimes collectifs.
- Module 5 : Mobilité Internationale et Contrats Collectifs :
 - Gestion des assurances dans le contexte de la mobilité internationale.
 - Adaptation des contrats collectifs aux besoins des salariés en déplacement ou expatriés.

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

- Emargements numériques
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Référence et qualification du formateur

MELLOUL Diane

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F 95000 CERGY

Durée, rythme et horaire

42.00 heures

Modalité de la formation

Formation à distance

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPi n°B05034 délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

En journée

Modalités de certification

Résultat attendu à l'issue de la formation

À la fin de la formation "Assurances de Personnes - IAS Niveau 3 - Les Contrats Collectifs", les participants seront compétents dans la gestion des contrats collectifs en assurance, y compris le cadre juridique et la mise en place quotidienne. Ils auront des compétences en conseil sur les options des assurances collectives, la formalisation des régimes, et la gestion des modifications, les préparant ainsi à répondre aux besoins spécifiques des entreprises et de leurs salariés.

Détails sur la certification

Pour obtenir l'attestation, il est nécessaire d'avoir suivi les 42 heures de formation et d'obtenir un score supérieur à 70% à chacune des évaluations.

Modalité d'obtention de la certification

Délivrance d'une attestation.

Éligibilité CPF

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Contacts

Administratif et Pédagogique: MELLOUL Diane 01 87 66 90 69

Référent Handicap: Elsie FANTINO-HAMOND

Chiffres Clés

S'agissant d'une nouvelle formation, les indicateurs de performance - comme par exemple le taux d'obtention du certificat, le taux d'insertion, etc. - ne sont pas encore disponibles. Cette information sera mise à jour à l'issue de la première promotion.

Accessibilité et délais d'accès

Learning Home | 12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPi n°B05034 délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr - Tel: 07 56 86 67 67

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.